

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 26 janvier 2015	Dossier complet le 03 février 2015	N° d'enregistrement F. 974. 12. P. 00113

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une voie d'accès et des réseaux de desserte de l'opération
de logements "Solandre et Calanga" sur la commune de Bras-Panon

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Société Publique Locale (SPL) Est Réunion Développement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale : Mario Di Carlo, Directeur Général

RCS / SIRET : 15 3 8 1 8 5 0 6 7 0 0 0 1 3 Forme juridique : Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Création d'une voie de desserte de 270 m linéaire depuis la RN 2002

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'une voie de 270 m et des réseaux divers (AEP, EU, électricité, télécoms, éclairage public) depuis la
RN 2002 permettant de desservir l'opération "Solandre et Calanga"(80 logements) en cours de construction

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de la voie d'accès et des réseaux divers permettra de viabiliser et de désenclaver l'opération de logements "Solandre et Calanga" en cours de construction et aujourd'hui uniquement desservie par un chemin de terre étroit (impasse Mussard)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'infrastructure se dérouleront en une seule phase. Le démarrage des travaux est prévu au second semestre 2015 (en fonction des autorisations administratives et de l'avancement de la maîtrise foncière).

La durée des travaux est estimée à 6 mois.

Les travaux consisteront en:

- la réalisation d'une voie de desserte en double sens depuis la RN 2002 jusqu'à l'opération de logements "Solandre et Calanga" sur un linéaire de 270 m et sur une largeur maximale de 18 m dont 6 m de noue paysagère et d'infiltration des eaux pluviales
- la réalisation des réseaux divers (AEP, EU, télécom, électricité, éclairage public) permettant de viabiliser le terrain d'assise de l'opération de logements

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voirie et les espaces plantés aménagés seront gérés par la Mairie.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement (ex loi sur l'eau)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	Environ 5000 m ²
Longueur de la voie	270 m
Largeur de la voie	18 m
Largeur de la noue	6 m
Largeur de la bande de roulement (double sens)	5.5 m
Volume de déblais	200 m ³
Dont déblais utilisés sur site en remblais	100 m ³

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Impasse Mussard
Bras-Panon (97412)

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 55 ° 41 ' 03.4 " E Lat. 20 ° 59 ' 55.6 " S

Point d'arrivée : Long. 55 ° 41 ' 03.8 " E Lat. 20 ° 59 ' 48.3 " S

Communes traversées :

Bras-Panon (97412)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non ^X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

^X

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'urbanisation du secteur "Verger Créole" situé en zone AU du PLU.

Le programme envisagé comprendra à terme :

- d'une voie de ceinture (est-ouest) reliée à une voie de jonction (nord-sud, connectée à la RN 2002) permettant de desservir le secteur "Verger Créole", soit au total 830 ml de voirie
- des réseaux divers associés (électricité, AEP, éclairage public, EU, télécom)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est partiellement occupé par un chemin de terre existant (impasse Mussard). Il est bordé de champs de cannes, d'une bande d'habitat pavillonnaire et de friches.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune de Bras-Panon révision mai 2013 : zone AUB et AUB1 du règlement
 SAR de la Réunion approuvé en 2011: espace d'urbanisation prioritaire situé dans une zone préférentielle d'urbanisation
 SCOT de l'Est approuvé en 2004: zone d'urbanisation future

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Bras-Panon
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter que la zone d'étude est située au sein du périmètre du Schéma de Mise en valeur de la Mer cependant ceci n'impacte pas le projet.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé en 2004
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les limites du Parc Naturel classé Patrimoine Mondial de L'Unesco sont à plusieurs kilomètres

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération nécessitera un terrassement pour la création de voie, des fouilles pour création des réseaux et aménagement de noues. Le volume de matériaux excédentaires est estimé à 3000 m3.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux provenant de carrières pour les revêtements de chaussée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est partiellement en friches, cultivée et habitée (habitat pavillonnaire). Le milieu naturel n'est pas susceptible d'abriter des espèces protégées. Le projet n'est pas susceptible de nuire à une continuité écologique.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La partie sud du périmètre le long de la RN2002 est concernée par l'aléa moyen d'inondation. Le projet n'a pas d'impact sur les risques (création de noues pour compenser l'imperméabilisation, travaux réalisés exclusivement en déblais au niveau de la zone inondable. Des prescriptions spécifiques ont été mises en places pour éviter ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, le programme risque d'engendrer quelques nuisances sonores. A noter quand même, que les riverains sont peu nombreux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les voies de l'opération seront éclairées par des luminaires dont le modèle n'est pas encore défini. L'installation répondra aux normes en vigueur ainsi qu'aux recommandations de la SEOR. L'installation de lampe LED sera privilégiée.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Rejet de l'excédent des eaux de ruissellement de chaussée dans une noue paysagère. Création d'un réseau d'eau pluviale sous la voirie avec un exutoire prévu dans le réseaux d'eau pluvial de la RN2. Le réseau pluvial et les noues d'infiltration seront dimensionnées conformément aux préconisations du guides sur les modalités de gestion des eaux pluviales à la Réunion en tenant compte de l'urbanisation à long terme du site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet permettra aux futurs habitants de l'opération de logements Solandre et Calanga d'accéder à leur habitation. Le projet permet de mettre aux normes du SDIS la desserte des habitations existantes sur le site.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aux vues de la faible ampleur du projet (270 ml de voirie de desserte et de réseaux divers associés), il n'existe pas d'enjeux spécifiques qui justifient la réalisation d'une étude d'impact.

Les travaux concernent un site à urbaniser au PLU, en périphérie du centre ville de Bras Panon et en bordure de la RN2002.

Il s'agit essentiellement de terrains post cultures en friches, et d'habitat pavillonnaire sur lequel plusieurs opérations de logements sont en cours. L'environnement et le paysage sont fortement anthropisés.

La voirie sera aménagée en lieu et place de l'impasse Mussart, chemin en empiérement existant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

Fait à St-Benoît le, 16/01/15

Signature

IN SITU Ingénierie
 Lot 8, 38 rue Raymond Mondon
 97419 LA POSSESSION
 ☎ 02 62 43 66 20 - 📠 0262 43 75 59
 SIRET 503 999 039 00020-APE 7112 B